

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Une question supplémentaire au sujet de cette déclaration du premier ministre. Le Canada a-t-il présenté un compte aux Nations unies pour les frais de maintien de nos troupes à Chypre au cours des dernières années?

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BASE AÉRIENNE DE RIVERS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois que cette question s'adresse à moi. Les députés savent que nous avons amélioré la situation en ce sens que nous assumons encore les frais d'entretien de nos effectifs—solde, allocations et alimentation—mais nous avons réussi à défalquer les frais de transport. C'est le mieux que nous ayons pu faire.

M. Craig C. Stewart (Marquette): Je désire poser une question au ministre de la Défense nationale. Vu la priorité que le gouvernement accorde au développement régional et le besoin croissant d'un entraînement conjoint des trois armes canadiennes, le ministre annoncera-t-il bientôt le rôle accru qu'on réserve à la base aérienne de Rivers afin de dissiper l'incertitude actuelle?

L'hon. M. Harkness: J'ai demandé si une note de frais relative à ce contingent a été présentée à l'ONU, chose qui s'est faite antérieurement dans le cas des autres contingents que nous avons affectés aux opérations de paix de l'ONU, quoique ces notes n'aient pas été acquittées. (*Exclamations*)

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Il est de notoriété publique que nous examinons depuis trois ans ce que nous appelons un projet de réunification—c'est le but de ces études—et nous comptons pouvoir en fin de compte évaluer la nécessité de toutes nos bases au Canada. Lorsque nous disposerons des conclusions de ces études nous annoncerons toutes décisions prises à propos de nos bases au Canada.

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, aucune note n'a été présentée par mon ministère.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Le ministre, en examinant ces questions, songera-t-il particulièrement aux excellentes installations de la base de Rivers pour qu'on puisse les agrandir, ce qui réduirait les risques créés par l'encombrement des voies aériennes...

LES AFFAIRES INDIENNES

LA DÉCLARATION SUR LES RÉSERVES ATTRIBUÉE AU PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet d'une déclaration que le premier ministre de la Saskatchewan aurait faite au cours d'une interview, mardi le 10 septembre; il aurait dit que la province refusera désormais à céder une pouce de terrain au gouvernement fédéral pour la création de réserves indiennes. Est-ce à dire qu'on ne remplira pas les engagements pris par traité envers les Indiens de la Saskatchewan quant aux cessions de terrains?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député fait une instance au lieu de poser une question.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE RAPPORT DE L'OFFICE DE LA SÉCURITÉ AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu de nouvelles du premier ministre de la Saskatchewan à l'effet qu'il était réticent à transmettre des terres pour respecter les obligations dans les traités signés avec les Indiens.

M. Barry Mather (Surrey): J'ai une question pour le ministre des Transports. En son absence, je pourrais peut-être demander au secrétaire parlementaire d'en prendre avis. Comme les accidents de la circulation au Canada causent la perte d'une vie toutes les 90 minutes de chaque jour, peut-on compter recevoir un rapport préliminaire sur le travail de l'Office fédéral de la sécurité automobile, créé par la Chambre la session dernière?

Mon ministère a entamé des négociations avec le gouvernement de la Saskatchewan à ce sujet et elles se continuent présentement.

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Je prendrai avis de cette question.

[Le très hon. M. Trudeau.]